

## AVIS/ORDRE DE VERSEMENT N°28 /2023

Le promoteur immobilier SARL Grand Bridge Dont le siège est situé à 03, Cité des lilas, el biar Titulaire de l'agrément n° 12030123\_32 du 29 nov. 2023 Inscrit au tableau national des promoteurs immobiliers sous le n° 4234235993245 en date du 29 nov. 2023 Affilié au fonds de garantie sous le n° 452035993425,

En vue de l'acquisition d'un bien immobilier, le client SEKFALI Karim, Né le 23-12-2023, portant la piéce d'identité  $N^\circ$  doit verser la somme de 500 000,00 Da avant Le 30-12-2023 au titre de la commande  $N^\circ$ 100 en vue de l'acquisition du bien immobilier  $N^\circ$  8 de type Appartement du projet Jardins de babel sis à l'adresse :Cité les Jardins de babel, Cheraga, Adrar .

## Recapitulatif du paiement

• Montant du versement: 500 000,00 Da

• Mode de paiement : Versement compte bancaire

Banque : BADRAgence : 235

• Address: 61 BD SOUIDANI BOUDJEMAA, Alger

• Libéllé de la transaction : 1-100-519-28

## Conditions generales de paiements

Le client est informé que le paiement est soumis aux conditions générales de paiement suivantes :

- Le paiement doit être effectué avant le 30-12-2023
- le paiement doit être effectué par versement ou virement bancaire au compte bancaire du promoteur immobilier SARL Grand Bridge ou par chèque certifié à l'ordre du promoteur immobilier SARL Grand Bridge.
- Le paiement doit être effectué par le client lui-même ou par un mandataire dûment habilité par le client.
- Ce document est a titre informatif, et ne represente ni une attestation de reservation ni un bon de versement ni une facture
- Lorsque le versement seras effectué, un récépissé vous seras délivré

Fait à Adrar, le 23-12-2023 Par : Nadir Delimi, Commercial

Date de fin de validité: 30-12-2023

Signature : 2691f70d-3bbc-4825-aa48-33e6bb70407e Paiement N° 28 / Commande N° 100 / Acquéreur N° 31

Projet : Jardins de babel

